Fortement positif (permanent et / ou direct) | Faiblement positif (non permanent et / ou indirect) | Neutre | Vigilance faible | Vigilance forte | Fortement négatif | Fortement négatif

		Atténuation du CC (énergie et GES)		Adaptation au CC		Qualité de l'air		Gestion de l'eau		Milieux naturels et biodiversité		Agriculture et alimentation		Milieu humain (habitat et mobilité)	
		• Atténuer les effets du changement climatique en **réduisant drastiquement les consommations** énergétiques et les **émissions** de gaz à effet de serre du territoire grâce à la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et la substitution des énergies fossiles ; • Accélérer la **production d'énergie renouvelable** locale afin de réduire la dépendance énergétique du territoire aux énergies importées et diminuer les émissions de gaz à effet de serre ; • Faire de la politique climatique en intégrant tous les impacts sociaux associés et notamment cherchant à réduire la **précarité énergétique** ; • Accompagner l'**acceptation** des projets par les habitants.		•Adapter le territoire, en **améliorant la connaissance des risques** et en **intégrant la gestion de ces risques dans tous les aménagements** du territoire •Adapter le **parc de logements** : limiter les fragilisations face au **retrait-gonflement** des argiles, favoriser le confort d'**été** et limiter les **passoires** énergétiques •Protéger la **biodiversité et adapter les forêts et les plantations**, en travaillant sur les différentes essences, et sur la prévention du risque **incendie** •Anticiper la raréfaction de la **ressource en eau** : réduction des **consommations** et anticipation des potentiels **conflits d'usage** à venir •Protéger les **populations vulnérables**, notamment aux vagues de chaleur •**Adapter le secteur agricole**, en faisant évoluer les pratiques agricoles (diversification des cultures, meilleure prise en compte des fonctionnements du sol, plantation d'arbres et de haies, etc.)		• Poursuivre la réduction des émissions de **polluants atmosphériques**, afin de limiter l'impact de ces derniers sur la santé humaine et sur l'environnement ; • Développer la **communication** sur la qualité de l'air et notamment sur les périodes de pics de pollution ; • Communiquer sur les bonnes pratiques en matière de qualité de l'**air intérieur** ; • Réduire l'**exposition de la population** aux concentrations de polluants atmosphériques		• Anticiper la raréfaction de la ressource en eau en réduisant les besoins (sobriété) et en faisant évoluer les pratiques pour limiter les potentiels conflits d'usage à venir ; • Assurer la préservation et la restauration lorsque nécessaire des milieux aquatiques et humides ; • Réduire les émissions de polluants afin d'améliorer la qualité chimique et écologique des masses d'eau superficielles et souterraines ; • Prendre en compte l'ensemble du cycle de l'eau (gestion des eaux usées, gestion alternative des eaux pluviales, limitation de l'imperméabilisation, etc.) dans les aménagements pour anticiper les effets du changement climatique ; • Prendre en compte les orientations du SDAGE Loire-Bretagne et des SAGE qui concernent le territoire.		• Renforcer la trame verte et bleue, en l'intégrant dans les politiques d'aménagement afin, notamment, de diminuer les obstacles aux circulations (création de passages à faune, etc.) ; • Protéger les espèces et milieux les plus sensibles et protégés (Natura 2000, zones humides, etc.) ; • Adapter les forêts et les plantations, en travaillant sur les différentes essences, et sur la prévention du risque incendie ; • Favoriser l'intégration de la nature en ville pour préserver et développer les corridors écologiques sur le territoire ; • **Accroître la séquestration carbone au sein des espaces naturels du territoire.**		• Adapter le secteur agricole au changement climatique, en faisant évoluer les pratiques agricoles (diversification des cultures, meilleure prise en compte des fonctionnements du sol, plantation d'arbres et de haies, etc.) ; • Réduire la **dépendance aux intrants chimiques** et favoriser les **pratiques agroécologiques** ; • Favoriser le développement des **circuits-courts** et accompagner l'évolution des comportements alimentaires ; • Réduire l'**artificialisation des sols** pour préserver les espaces agricoles et naturels du territoire ; • Poursuivre le **développement des énergies renouvelables** sur le territoire (biomasse, méthanisation, photovoltaïque, etc.) par le secteur agricole ; • Maintenir ou accroître la séquestration carbone sur le territoire (prairies permanentes, haies bocagères, etc.) ; • Contribuer au maintien et à l'entretien des paysages agricoles du territoire		• Limiter les besoins énergétiques en **rénovant massivement** le parc bâti du territoire ; • Adapter le parc de logements pour favoriser le **confort d'été et limiter les passoires énergétiques**, dans les nouvelles constructions ainsi que dans des opérations de rénovation ; • **Sensibiliser** les habitants, administrations et entreprises du territoire aux usages de l'énergie et à la **possibilité de produire** sa propre énergie ; • **Mobiliser le parc existant** pour limiter le recours à la consommation foncière ; • Engager la baisse de la dépendance énergétique des transports en favorisant les **modes de déplacement** peu ou pas consommateurs d'énergie (bornes de recharge, aires et réseaux de covoiturage, transports en commun, vélo-routes, etc.) ; • Favoriser une **mobilité « pour tous »** : en incluant une réflexion urbaine et rurale, pour les étudiants, personnes âgées, etc. ; • Favoriser la **densification et le renouvellement urbain** pour réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels et limiter la dépendance à la voiture pour certains déplacements ; • **Travailler avec les entreprises** du territoire pour limiter l'impact de leurs déplacements (marchandises et personnes)	
Axe	**Action**	**Scénario Redon**	**Recommandations & écart "conformité réglementaire" (LTECV, SRADDET (énergie), SNBC (GES))**	**Scénario Redon**	**Recommandations & écart "conformité réglementaire" (LTECV, SRADDET (énergie), SNBC (GES))**	**Scénario Redon**	**Recommandations & écart "conformité réglementaire" (LTECV, SRADDET (énergie), SNBC (GES))**	**Scénario Redon**	**Recommandations & écart "conformité réglementaire" (LTECV, SRADDET (énergie), SNBC (GES))**	**Scénario Redon**	**Recommandations & écart "conformité réglementaire" (LTECV, SRADDET (énergie), SNBC (GES))**	**Scénario Redon**	**Recommandations & écart "conformité réglementaire" (LTECV, SRADDET (énergie), SNBC (GES))**	**Scénario Redon**	**Recommandations & écart "conformité réglementaire" (LTECV, SRADDET (énergie), SNBC (GES))**
Aménagement & Construction	1. Poursuivre la montée en puissance du Programme Local de l'Habitat (PLH)	L'action permet la rénovation énergétique des logements et la lutte contre la précarité énergétique permettant d'adapter les bâtiments au changement climatique. L'incitation à la construction sur des friches ou des dents creuses, en centre-bourg, minimisera la consommation d'espace et les déplacements	Objectifs locaux en deçà des objectifs nationaux (Rénovation de 100% du parc au niveau BBC pour 2050 - Art. L100-4 du code de l'énergie, soit en catégorie A ou B)	Les actions d'incitation à respecter les réglementations thermiques en vigueur et de soutien aux projets innovants, chapeautées par les ambitions d'adaptation du plan d'actions, sont susceptibles d'améliorer l'adaptation au CC du parc de logements	-	Le dispositif en faveur de l'amélioration de l'habitat pourra permettre de diminuer la part d'habitat indigne (humidité, moisissures, etc.). Par contre, les opérations de rénovations peuvent générer l'émissions de COVNM (peintures, matériaux)	-	L'action ne prévoit pas l'intégration de la gestion de l'eau au PLH.	Il est recommandé d'inclure la prise en compte de la gestion de l'eau à la politique habitat afin de limiter les pressions exercées sur la ressource.	L'incitation à la construction sur des friches ou des dents creuses, en centre-bourg, la requalification d'îlot urbain, minimiseront la consommation d'espace et les déplacements ce qui peut avoir des co-bénéfices sur la préservation des milieux naturels. Néanmoins, l'artificialisation pourrait se poursuivre.	Le respect de la ZAN pourrait être évoqué	L'incitation à la construction sur des friches ou des dents creuses, en centre-bourg, la requalification d'îlot urbain, minimiseront la consommation d'espace et les déplacements ce qui peut avoir des co-bénéfices sur la préservation des milieux agricoles. Néanmoins, l'artificialisation pourrait se poursuivre.	Le respect de la ZAN pourrait être évoqué	L'action favorise la densification, le renouvellement urbain et la mixité des fonctions pour ainsi réduire la consommation d'espaces agricoles et naturels et limiter la dépendance à la voiture pour certains déplacements. L'action prévoit notamment de faciliter l'isolation des bâtiments pour lutter contre la précarité énergétique.	La densification peut amener des problématiques de vivre ensemble, de circulation routière ou encore de gestion des déchets.
Aménagement & Construction	2. Accompagner l'exemplarité des collectivités à travers la poursuite de la mise en œuvre du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE)	Les objectifs de rénovation portent sur le pourcentage du parc immobilier mais aussi sur la performance à atteindre. De plus, l'action s'appuie sur le SDIE qui comporte des indications sur le niveau de performance énergétique attendu au regard de la réglementation. L'ambition sur les CEP et la mise en place d'un [illegible]	Il semble pertinent d'ajouter des objectifs explicites portant sur les performances carbone à atteindre même si le SDIE sur lequel s'appuie l'action mentionne le niveau de qualité énergétique prescrit par le contexte règlementaire national (LTECV, LEC, Loi Climat et résilience, RE2020, décret tertiaire).	L'action ne porte pas sur l'adaptation directement mais le SDIE suit la vétusté thermique - y compris les cas de surchauffe estivale - des bâtiments.		L'entretien préventif et curatif des bâtiments, l'amélioration de la connaissance du parc et le maintien aux normes en cours concourent à la bonne qualité d'air intérieur		-	Les opérations de rénovation sont propices à la mise en place d'Operations de sensibilisation des usagers. Le retour de l'eau à la parcelle pourrai être également évoqué.	La rénovation des bâtiments peut limiter les besoins de bâtiments neufs et réduire la pression sur les espaces naturels. Ponctuellement, certains opérations de rénovations peuvent se faire au détriment de certains habitats/abris		La rénovation des bâtiments peut limiter les besoins de bâtiments neufs et réduire la pression sur les espaces agricoles.		La diminution des besoins énergétiques du parc de bâtiments est susceptible de diminuer les pollutions locales liées à la production d'énergie	
Aménagement & Construction	3. Accompagner et sensibiliser à la sobriété énergétique et aux modes constructifs alternatifs	La rénovation, la sensibilisation, la formation des acteurs locaux, la facilitation de l'innovation et la mise en avant de projets exemplaires et l'accompagnement de la filière servent des objectifs ambitieux concourant à l'objectif d'atténuation du CC	Objectifs locaux en deçà des objectifs nationaux (Rénovation de 100% du parc au niveau BBC pour 2050 - Art. L100-4 du code de l'énergie, soit en catégorie A ou B) Il serait également pertinent d'aborder la production d'énergie au sein du bâti.	La rénovation, la sensibilisation, la formation des acteurs locaux, la facilitation de l'innovation et la mise en avant de projets exemplaires et l'accompagnement de la filière servent des objectifs ambitieux pouvant concourir à l'objectif d'adaptation du CC	Mentionner les principes de construction bioclimatiques et l'adaptation des bâtiments aux conditions climatiques futures serait un plus	L'amélioration de l'habitat pourra permettre de diminuer la part d'habitat indigne (humidité, moisissures, etc.). Par contre, les opérations de rénovations peuvent générer l'émissions de COVNM (peintures, matériaux). Les rénovations sont susceptibles d'améliorer la qualité de l'air extérieur via la réduction des besoins en chauffage et la mise en place d'installations plus performantes mais une [illegible]	La qualité de l'air intérieur n'est pas mentionnée directement dans l'action	L'habitat léger mentionné dans l'action peut permettre la limitation de l'artificialisation des sols et faciliter le retour de l'eau à la parcelle. Néanmoins, ce mode de construction peut aussi avoir des inconvénients sur la gestion des eaux usées si le sujet n'est pas encadré	Le gestion de l'eau n'est pas directement mentionnée dans l'actions mais elle fait l'objet de plusieurs orientations dans la stratégie. Il peut être bon d'adresser quelques points de vigilance dans les actions sur le sujet en complément	La rénovation du parc de logement peut limiter le besoin de construction nouvelles et la consommation d'espaces et de ressources en conséquence. Néanmoins, il semble important de border ces sujets, notamment dans le cadre des extensions et en encourageant le recours à des biomatériaux.	La consommation d'espace et la préservation de la biodiversité font l'objet d'orientations structurantes dans la stratégie, même si ces sujets ne sont pas directement mentionnés	La rénovation du parc de logement peut limiter le besoin de construction nouvelles et la consommation d'espaces associée. Néanmoins, il semble important de border ces sujets, notamment dans le cadre des extensions.	La consommation d'espace fait l'objet d'orientations structurantes dans la stratégie, même si ces sujets ne sont pas directement mentionnés	Les actions de rénovation et de sensibilisation peuvent amoindrir les problématiques de précarité énergétique et influer sur les problématiques sanitaires liées au mal logement. Cependant, une attention devra être portée aux loyers pour ne pas éloigner les populations les moins aisées des logements de qualité	L'action 1 possède une composante sur l'habitat social, il faudra s'assurer que l'offre est suffisante
Aménagement & Construction	4. Proposer des leviers financiers facilitant	-		-		-		-		-		-		-	
Aménagement & Construction	5. Utiliser le levier de la réglementation pour changer les habitudes de construction	Le renforcement des sujets et des garde-fous associés dans les différents documents de planification de la collectivité participe à l'affirmation et au partage des objectifs d'atténuation		-		L'action permet le développement d'OAP ou encore l'exploitation d'énergies alternatives dans le résidentiel et ainsi de réduire l'exposition des populations aux polluants atmosphériques. Concernant la qualité de l'air intérieur, le dispositif en faveur de l'amélioration de l'habitat pourra permettre de diminuer la part d'habitat indigne (humidité, moisissures, etc.). Par [illegible]	-	Sont évoquées, la gestion durable des eaux pluviales (récupération, infiltration, gestion intégrée), l'intégration de clauses hydro-économes dans les marchés public et la limitation de l'imperméabilisation des sols		L'optimisation de l'utilisation de l'espace va dans le sens de la préservation des milieux naturels en limitant l'artificialisation de nouvelles parcelles		L'optimisation de l'utilisation de l'espace va dans le sens de la préservation des milieux naturels en limitant l'artificialisation de nouvelles parcelles		-	
Mobilité	1. Renforcer les réseaux structurants pour un maillage adapté et connecté via la stratégie de Mobilités de RA	Le renforcement des réseaux de TC, vélos et covoiturage peuvent encourager la diminution de la pratique de l'autosolisme et de la consommation énergétique	L'action ne mentionne pas directement d'éviter le développement de nouvelles voies routières, consommatrices de ressources, d'énergie et d'espace	-	Il semble important de penser l'adaptation des réseaux au climat futur, notamment la végétalisation des pistes cyclables pour que la pratique des mobilités douces restent possibles même en cas d'épisode de chaleur, par exemple.	Le renforcement des réseaux de TC, vélos et covoiturage peuvent encourager la diminution de la pratique de l'autosolisme et des émissions de polluants atmosphériques associées		L'action peut impacter de façon minime la gestion de l'eau via l'artificialisation de zones dédiées au réseaux de transport	Le respect de la ZAN pourrait être évoqué. Il est recommandé d'être vigilant sur l'implantation des nouvelles infrastructures cyclables, en favorisant le recours à des espaces déjà artificialisés.	L'action peut impacter les milieux naturels et la biodiversité, par exemple via la création de nouvelles lignes de covoiturage et d'aires de proximité ou d'infrastructures cyclables Une diminution des nuisances vis-à-vis de la biodiversité est à attendre malgré tout	Le respect de la ZAN pourrait être évoqué. Il est recommandé d'être vigilant sur l'implantation des nouvelles infrastructures cyclables, en favorisant le recours à des espaces déjà artificialisés.	L'action peut impacter les milieux agricoles, par exemple via la création de nouvelles lignes de covoiturage et d'aires de proximité ou d'infrastructures cyclables	Le respect de la ZAN pourrait être évoqué. Il est recommandé d'être vigilant sur l'implantation des nouvelles infrastructures cyclables, en favorisant le recours à des espaces déjà artificialisés.	La facilitation de la cohabitation des différents modes de transports, tout comme l'entretien des aménagements, peut favoriser les modes actifs, qui représente une activité physique contrebalançant la sédentarité, et avoir un effet bénéfique sur le nombre et la gravité des accidents. [illegible]	L'action ne mentionne pas directement d'éviter le développement de nouvelles voies routières, consommatrices de ressources, d'énergie et d'espace
Mobilité	2. Renforcer les réseaux de proximité pour une desserte de l'ensemble des habitants via la stratégie de Mobilités de RA	Le croisement des politiques de développement résidentiel, d'emploi et de service, dans une logique de rapprochement des différents lieux de vie, peut amener à une réduction des distances parcourues et à un meilleur remplissage des TC et covoiturages		Les expérimentations sur la place de la voiture en ville peuvent amener à libérer des espaces pour végétaliser, rafraichir ou adapter plus largement la ville	Le développement de nouveaux aménagements peut se faire "à la place de" et par le biais d'aménagement temporaires permettant de tester des configurations sur un temps court mais suffisant pour observer un éventuel changement de pratiques et avoir le retour des usagers	La diminution des distances parcourues et les expérimentations sur la place de la voiture en ville mentionnées précédemment peuvent avoir un effet bénéfique sur la qualité de l'air		-		-		-		La création et l'amélioration des aménagements peuvent favoriser les modes actifs, qui représente une activité physique contrebalançant la sédentarité, et avoir un effet bénéfique sur le nombre et la gravité des accidents. Une réduction des nuisances (bruit, pollution [illegible]	L'encouragement à l'utilisation d'applications ne doit pas exclure certains publics de l'offre de transport (voir action 3)
Mobilité	3. Proposer des services de mobilité pour l'ensemble des habitants de REDON Agglomération via la stratégie de Mobilités de RA	Même si l'ambition est de proposer une offre de transport plus large et d'augmenter son utilisation, des gains sont à attendre concernant les parts modales et la réduction à la dépendance aux énergies fossiles par ailleurs. Néanmoins, il semble important de signaler que cette action peut mener à une augmentation des distances parcourues	Mettre en avant la conciliation de l'ambition transport pour tous et diminution des distances parcourues et des impacts (accessibilité des transports en commun à faible impact, etc.)	-	L'adaptation des solutions constituant la nouvelle offre de transport est une condition sine qua non de leur adoption par les futurs usagers	L'amélioration de l'accessibilité et de la qualité de l'offre de transport alternative à la voiture individuelle aura un impact positif sur la qualité de l'air		-		Le report modal de l'autosolisme vers un mode plus vertueux peut engendrer une diminution des nuisances vis-à-vis de la biodiversité		-		L'ambition du transport pour tous permet l'accès aux services par les habitant·e·s et d'éviter l'isolement. Le soutien de structures en faveur des publics empêchés ou éloignés permet à l'action de ne pas défavoriser davantage ces usagers	Mettre en avant la conciliation de l'ambition transport pour tous et diminution des distances parcourues et des impacts (accessibilité des transports en commun à faible impact, etc.)
Mobilité	4. Accompagner au changement de pratiques via le plan de Mobilités de RA	-		-		-		-		-		-		-	
Mobilité	5. Étudier l'opportunité de transports de marchandises alternatifs et de logistique urbaine optimisée	L'augmentation de la part de transport de marchandises réalisé par des modalités à faibles émissions participe à la diminution des consommations énergétiques et des émissions de GES associées		-	Les ilots de chaleur peuvent rendre plus difficile le recours aux mobilités douces pour le dernier kilomètre	L'augmentation de la part de transport de marchandises réalisé par des modalités à faibles émissions participe à la diminution des émissions de polluants atmosphériques		-		-		-		La diminution du nombre de véhicules motorisés participe à l'apaisement des circulations en réduisant les conflits d'usages, les nuisances et le risque d'accidents	
Mobilité	6. Accompagner les synergies du territoire pour décarboner les flux de marchandises	L'augmentation de la part de transport de marchandises réalisé par des modalités à faibles émissions participe à la diminution des consommations énergétiques et des émissions de GES associées		-		L'augmentation de la part de transport de marchandises réalisé par des modalités à faibles émissions participe à la diminution des émissions de polluants atmosphériques		-		-		-		La diminution du nombre de véhicules motorisés participe à l'apaisement des circulations en réduisant les conflits d'usages, les nuisances et le risque d'accidents	
Economie & Déchets	1. Favoriser les synergies entre entreprises en faveur de l'optimisation des ressources	La mise en place de synergies entre entreprises peut amener à une diminution des besoins en ressources et de la récupération de chaleur fatale L'appui à la rénovation énergétique des bâtiments des entreprises participe également à l'atténuation		Le dialogue et l'interconnaissance entre acteurs territoriaux peut permettre de faciliter l'adoption de mesures permettant l'adaptation		-		Les démarches d'EIT peuvent concerner la gestion de l'eau et participer à une meilleure concertation sur le sujet. L'action mentionne également la consommation d'eau et l'amélioration de sa qualité en sortie		-		-		La coopération entre entreprises peut apporter des opportunités de mutualisation d'équipements ou de services (covoiturage, etc.)	
Economie & Déchets	2. Acculturer les entreprises aux enjeux climatiques	Le conditionnement du soutien public à des engagements va dans le sens d'un partage des objectifs en matière d'atténuation. Les dispositifs d'accompagnement permettent d'assurer la bonne appropriation des enjeux et la bonne adaptation des acteurs.		Les dispositifs d'accompagnement permettent d'assurer la bonne appropriation des enjeux et la bonne adaptation des acteurs.		Le conditionnement du soutien public à des engagements va dans le sens d'un partage des objectifs en matière d'émissions de polluants atmosphériques. Les dispositifs d'accompagnement permettent d'assurer la bonne appropriation des enjeux et la bonne adaptation des acteurs.		-		-		Les dispositifs d'accompagnement permettent d'assurer un soutien concret aux exploitants agricoles		Le partage des enjeux et objectifs territoriaux avec les entreprises se fait par les salariés, qui sont aussi citoyens. Dès lors, il est possible d'envisager une certaine perméabilité qui permet de sensibiliser également la population dans son ensemble.	
Economie & Déchets	3. Lier le Schéma d'Accueil des Entreprises à leur impact social et environnemental	L'action va dans le sens d'un partage des objectifs en matière d'atténuation entre la collectivité et les entreprises du territoire		-		L'action va dans le sens d'un partage des objectifs en matière de qualité de l'air entre la collectivité et les entreprises du territoire		L'action va dans le sens d'un partage des objectifs en matière de gestion de l'eau entre la collectivité et les entreprises du territoire		L'action permet d'avoir une réflexion préalable à l'accueil d'une activité et de ses conséquences (artificialisation, etc.)		L'action permet d'avoir une réflexion préalable à l'accueil d'une activité et de ses conséquences (artificialisation, etc.)		L'action permet d'avoir une réflexion préalable à l'accueil d'une activité et de ses conséquences (artificialisation, etc.)	
Economie & Déchets	4. Inscrire dans le projet de territoire la volonté de tendre vers un territoire « 0-déchets » via la mise en œuvre du PLPDMA	La diminution de la quantité de déchets permet de réduire les besoins de transport et de traitement de ces derniers ainsi que des consommations énergétiques associées		-		La diminution de la quantité de déchets permet de réduire les besoins de transport et de traitement de ces derniers ainsi que des émissions de polluants associées		La diminution de la quantité de déchets permet de réduire les besoins de transport et de traitement de ces derniers ainsi que des émissions de polluants associées		La diminution des quantités de matières dédiées aux emballages permet de réduire la pression sur les ressources		-		La diminution de la quantité de déchets permet de réduire les besoins de transport et de traitement de ces derniers ainsi que des émissions de polluants associées	
Economie & Déchets	5. Optimiser la gestion des résidus végétaux	L'optimisation de la gestion des déchets verts permet de réduire les besoins de transport de ces derniers ainsi que des consommations énergétiques associées	Une attention particulière doit être portée sur les pratiques de brûlages à l'air libre, pourtant interdites	-		L'optimisation de la gestion des déchets verts permet de réduire les besoins de transport de ces derniers ainsi que des émissions de polluants associées	Une attention particulière doit être portée sur les pratiques de brûlages à l'air libre, pourtant interdites	Le broyat utilisé en paillage peut réduire l'évaporation des sols et diminuer les besoins en eau		-		L'accompagnement des professionnels est cité dans l'action et permettra d'être une porte d'entrée pour l'adoption de nouvelles pratiques		L'optimisation de la gestion des déchets verts permet de réduire les besoins de transport de ces derniers ainsi que des émissions de polluants associées	Une attention particulière doit être portée sur les pratiques de brûlages à l'air libre, pourtant interdites
Economie & Déchets	6. Favoriser le développement de l'économie circulaire	L'économie de fonctionnalité peut permettre d'optimiser l'usage de biens mis en commun et de diminuer le taux d'équipement des foyers et donc les achats sur le territoire		-		-		-		-		-		La mise en commun d'équipements et de locaux permet d'élargir l'accès à ces derniers pour le plus grand nombre à des couts réduits	
Economie & Déchets	7. Permettre l'accélération des changements de pratiques agricoles en garantissant l'équilibre entre préserbation des ressources et viabilité économique	L'augmentation des surfaces en bio permet la diminution d'utilisation d'intrants et des consommations de ressources et d'énergie nécessaires à leur fabrication ainsi que des émissions liées à leur utilisation Les clauses environnementales sur le foncier agricole détenu par les collectivités permet l'installation d'exploitations exemplaires		La reconnaissance des services rendus par la nature peut permettre la conservation et de développement de pratiques vertueuses en matière d'adaptation	L'adaptation des pratiques agricoles et des cultures doit bien se faire au plus tôt et au regard des enjeux climatiques à moyen et long terme (continuité des productions fruitières, conservation des rendements, etc.)	L'augmentation des surfaces en bio permet la diminution d'utilisation d'intrants et des consommations de ressources et d'énergie nécessaires à leur fabrication ainsi que des émissions liées à leur utilisation Les clauses environnementales sur le foncier agricole détenu par les collectivités permet l'installation d'exploitations exemplaires		L'augmentation des surfaces en bio permet la diminution d'utilisation d'intrants et des consommations de ressources et d'énergie nécessaires à leur fabrication ainsi que des émissions liées à leur utilisation Les clauses environnementales sur le foncier agricole détenu par les collectivités permet l'installation d'exploitations exemplaires		Les secteurs sensibles sont particulièrement visés par l'action, permettant de viser une diminution des impacts de l'activité agricole sur les milieux naturels		La diminution d'utilisation d'intrants réduit la dépendance économique des exploitants et préservent leur santé. Le PAAT permet le déploiement de filières locales et la création de nouvelles débouchés, renforçant le modèle économique des exploitations		Les secteurs sensibles sont particulièrement visés par l'action, permettant de viser une diminution des impacts de l'activité agricole sur les milieux humains.	
Santé & environnement	1. Assurer la sécurité alimentaire et l'accès à une alimentation saine, y compris aux populations en situation de précarité (à travers la mise en œuvre du PAAT)	L'augmentation de la part d'aliments bio consommés créé des débouchés pour les producteurs et encourageant les pratiques moins impactantes en offrant une pérennité à ces modèles économiques		Le PAAT permet le déploiement de filières locales et la création de nouveaux débouchés, renforçant la pérennité des exploitations locales exemplaires		-		-		Des actions de sensibilisation à la biodiversité sont évoquées		L'action mentionne l'obtention par les producteurs locaux des labels demandés par la loi Egalim dans les cantines. L'animation d'un réseau des cuisiniers avec une attention sur le gaspillage alimentaire promet une meilleure utilisation des ressources produites		L'action vise à rendre plus accessible une alimentation locale et de qualité tout en diminuant les impacts de sa production et de son transport. Des actions sont également prévues concernant la sensibilisation à la nutrition et d'autres aspects connexes, sanitaires et environnementaux	L'action doit permettre l'accès aux repas au plus grand nombre, en cela l'aspect économique est à surveiller.
Santé & environnement	2. Préserver la ressource en eau	-		L'action propose plusieurs axes d'amélioration de la gestion de la ressource profitables à l'anticipation des problématiques à venir : stockage et réutilisation de l'eau de pluie, gouvernance multi-partenariale (indispensable avec les conflits d'usage potentiels), diminution des pollutions (qui auront tendance à se concentrer en cas de diminution de la ressource)		-		Cette action vient compléter et encadrer toutes les actions ayant un impact sur la ressource et l'organisation de sa gestion.	Le dialogue avec les différentes parties prenantes ne doit pas faire l'économie des sujets sensibles (appropriation de la ressource, hiérarchie des usages, limites de prélèvements, conditions d'accès, etc.)	-		L'amélioration de la gestion de la ressource en eau est une condition sine qua non du bon fonctionnement de l'activité agricole. L'action vient assurer les possibilités de dialogue et une vision long terme sur le devenir de l'eau	Le dialogue avec les différentes parties prenantes ne doit pas faire l'économie des sujets sensibles (appropriation de la ressource, hiérarchie des usages, limites de prélèvements, conditions d'accès, etc.)	La prise en compte des enjeux pesant sur la ressource en eau de manière systémique permet d'assurer une vision long terme sur la disponibilité de la ressource pour les citoyen.ne.s et acteurs économiques	Le dialogue avec les différentes parties prenantes ne doit pas faire l'économie des sujets sensibles (appropriation de la ressource, hiérarchie des usages, limites de prélèvements, conditions d'accès, etc.)
Santé & environnement	3. Désimperméabiliser et re-végétaliser	La végétalisation de la ville et la désimperméabilisation peut contribuer à améliorer la gestion des stocks et des flux de carbone	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Santé & environnement	4. Favoriser la séquestration de carbone par les puits de carbone naturels et dans les pratiques agricoles	La fiche propose plusieurs leviers permettant d'augmenter la capacité du territoire à séquestrer du carbone et participe donc à l'atténuation du CC	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Santé & environnement	5. Promouvoir des milieux et des cadres de vie favorables à la santé au travers notamment du Contrat Local de Santé	-	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Adaptation au changement climatique	1. Favoriser les Îlots de fraîcheur en privilégiant des espèces locales	Dans une moindre mesure, la création de parcs et de places végétalisées contribuent au stockage carbone	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Adaptation au changement climatique	2. Anticiper les pénuries d'eau	-	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Adaptation au changement climatique	3. Anticiper le risque d'incendie	Le respect des préconisations du SDIS et l'amoindrissement du risque incendie (fréquence et gravité) permet d'éviter de futures émissions de gaz à effet de serre liées aux incendies	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Adaptation au changement climatique	4. Protéger les populations des conséquences du changement climatique	La sensibilisation aux conséquences du changement climatique peut avoir des effets sur les comportements et donc participer aux objectifs d'atténuation	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Adaptation au changement climatique	5. Adapter nos dispositifs de soin aux conséquences du changement climatique	L'adaptation du système de santé aux risques climatiques pourra nécessiter la mobilisation de ressources dont de l'énergie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Adaptation au changement climatique	6. Améliorer notre adaptation au risque d'inondation	La préférence evoquée pour les solutions d'adaptation fondées sur la nature laisse présager de renaturation ou de préservation de certaines zones permettant le stockage de carbone	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Adaptation au changement climatique	7. Étudier la vulnérabilité des voiries et réseaux	-	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Adaptation au changement climatique	8. Préserver et accompagner l'adaptation de la biodiversité	-	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Adaptation au changement climatique	9. Acculturer et sensibiliser aux risques du dérèglement climatique	La sensibilisation aux conséquences du changement climatique peut avoir des effets sur les comportements et donc participer aux objectifs d'atténuation	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mobilisation	1. Mobiliser les leviers de la collectivité pour impliquer le territoire	-	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mobilisation	2. Soutenir les initiatives citoyennes	-	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mobilisation	3. Impliquer les élus dans la mobilisation du territoire	-	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mobilisation	4. Accueillir des initiatives innovantes pour faciliter l'implication du territoire	-	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Energie	1. Acculturer, conseiller, former, accompagner les acteurs locaux	L'action prévoit le développement de la production ENR afin de réduire la dépendance énergétique du territoire aux énergies importées et ainsi diminuer les émissions de GES.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Energie	2. Organiser l'implication du territoire dans les grands projets de production d'EnR	L'action prévoit le développement de la production ENR afin de réduire la dépendance énergétique du territoire aux énergies importées et ainsi diminuer les émissions de GES.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Energie	3. Soutenir et développer la filière bois-énergie et les réseaux de chaleur	L'action prévoit le développement de la production ENR afin de réduire la dépendance énergétique du territoire aux énergies importées et ainsi diminuer les émissions de GES.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Energie	4. Massifier les projets de petites et moyennes tailles	L'action prévoit le développement de la production ENR afin de réduire la dépendance énergétique du territoire aux énergies importées et ainsi diminuer les émissions de GES.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]